

Après un 22 mars réussi, Tous ensemble au débrayage Vendredi 30 mars 9h, devant la salle du Conseil de Surveillance

Avec **43,77%** de grévistes le 22 mars, les agents du CESAME ont une nouvelle fois démontré leur capacité de mobilisation face à la politique d'austérité du Gouvernement. Cette très forte mobilisation ne restera pas sans lendemain. D'ores et déjà les syndicats **CGT et FO du CESAME appellent à un débrayage vendredi 30 mars, à 9h, à l'occasion du Conseil de Surveillance** de l'établissement. Il s'agira d'exiger le remplacement de tous les arrêts, un budget à la hauteur des besoins. La question de la reconduction de la grève, pour faire plier le Gouvernement, est posée au CESAME comme partout.



Un préavis de grève a été déposé par la CGT et FO pour la journée du 30 mars 2018.
Il est possible de débrayer 1h, 2h, 3h... ou la journée. 1h de grève = 1h de retenue sur la paie. Un gréviste assigné n'a pas de retenue sur salaire.



Stop aux suppressions de postes, remplacement de tous les arrêts !